

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organismes de formation ayant une activité par apprentissage : ouverture de la troisième campagne de remontée des comptabilités analytiques

Courbevoie, le 9 mai 2023

Pour la troisième année consécutive, France compétences lance sa campagne de remontée des données comptables et analytiques de l'apprentissage au titre de l'exercice 2022. Elle se tiendra du 9 mai au 31 juillet 2023. L'ensemble des organismes de formation ayant une activité par apprentissage (OFA) ayant dispensé des formations en apprentissage en 2022 sont concernés par la transmission de leurs données. Cet exercice obligatoire s'inscrit dans le cadre de la loi Avenir professionnel. La déclaration se fait par l'intermédiaire de la plateforme extranet dénommée « Karousel », qui a connu cette année des évolutions importantes visant à améliorer l'expérience de ses utilisateurs.

La plateforme de transmission des données en amélioration continue

La transmission de la déclaration se fait par l'intermédiaire de la plateforme extranet « Karousel », qui a connu cette année des évolutions importantes visant à améliorer l'expérience utilisateur des OFA, qui pour certains, ont accepté de participer aux travaux préparatoires d'amélioration de la plateforme en amont du lancement de la campagne. En effet, cette troisième campagne s'inscrit dans une volonté de continuité quant aux données à renseigner. En outre, l'ergonomie de la plateforme servant au dépôt des déclarations a été grandement améliorée afin de rendre l'expérience utilisateur plus accessible aux organismes. Les organismes qui disposent déjà d'un compte doivent simplement mettre à jour leurs données sur Karousel. Quant aux nouveaux organismes, ils doivent s'inscrire puis créer leur compte utilisateur avant de pouvoir accéder à la plateforme.

L'ensemble des informations **sur les différentes étapes, ainsi que les règles relatives à la déclaration au titre de l'exercice 2022, sont disponibles sur le site de France compétences**.

Conformément aux années précédentes, France compétences accompagnera les organismes dans cette démarche et a programmé deux dates auxquelles les OFA peuvent s'inscrire pour participer à des webinaires dédiés : le 9 mai pour l'utilisation de la plateforme et le 16 mai pour l'élaboration de la déclaration.

Une troisième campagne, confortée par les investigations complémentaires que France compétences a mené auprès de 40 CFA

France compétences a expertisé la comptabilité analytique 2021 de 40 OFA courant mars. Il ressort de ces investigations que dans leur immense majorité, les organismes renseignent correctement leurs données sur la base d'une comptabilité analytique sérieuse. Des pistes de progrès ont toutefois été mises en évidence et seront, dès cette année, travaillées avec les réseaux des OFA et les organismes eux-mêmes. L'organisation conjointe de réunions spécifiques avec les réseaux des OFA volontaires sera proposée.

Enfin, France compétence entend rappeler l'importance de cette campagne annuelle, encadrée par la loi du 5 septembre 2018 et l'arrêté du 21 juillet 2021 récemment modifié par l'arrêté du 30 mars 2023. Les bilans liés à ces activités permettent chaque année de mieux analyser les coûts de la formation en apprentissage, d'adopter des recommandations au plus près de la réalité économique et financière, et de mieux comprendre les modèles économiques associés à l'apprentissage.

Une première analyse des observations 2022 sera effectuée dès cette fin d'année.

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr

11 rue Scribe 75009 – Paris

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

